



Loi autrichienne demande garde total enfant

Par **arkan92**, le **22/11/2012 à 16:13**

bonjour, je vous explique ma situation en quelques mots en espérant trouver une réponse. j'ai connu une personne depuis 2 ans elle vit en Autriche de nationalité serbe, elle est résidente en Autriche, elle a une petite fille de 8 ans issue d'une autre connaissance, elle est tombée enceinte et a décidé de garder notre bébé, elle a accouché en Autriche, je suis venue m'installer là-bas et assister à son accouchement et j'ai reconnu l'enfant auprès du service (Mairie) de l'Autriche. Ensuite je lui ai fait transcrire auprès de l'ambassade de France en Autriche son acte de naissance, il a obtenu un passeport et une pièce d'identité française, par la suite et avec le temps je commençais à connaître cette personne avec qui je pensais faire ma vie. Mais là j'ai découvert qu'elle était suivie par un psy, j'ai découvert aussi une ordonnance de médecin qu'elle était dépressive!!! j'ai vu à plusieurs reprises qu'elle battait sa fille à coups de ceinture et des claques sur la tête!!! ma question est : je suis au chômage, j'ai ma mère qui est propriétaire, je crains un risque pour mon enfant si il reste là-bas avec elle, je souhaiterais que mon enfant vienne vivre avec moi car je ne suis plus avec elle (trop violente, nerveuse, dépressive) j'ai de la chance et que puis-je faire ? merci de me répondre.